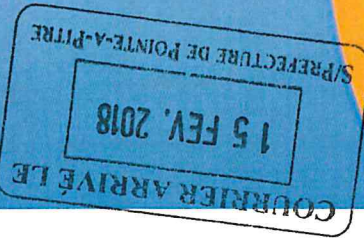




**LA RIVIERA  
DU LEVANT**

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION  
LE GOSIER / SAINT-ANNE / SAINT-FRANÇOIS / LA DESIRADE



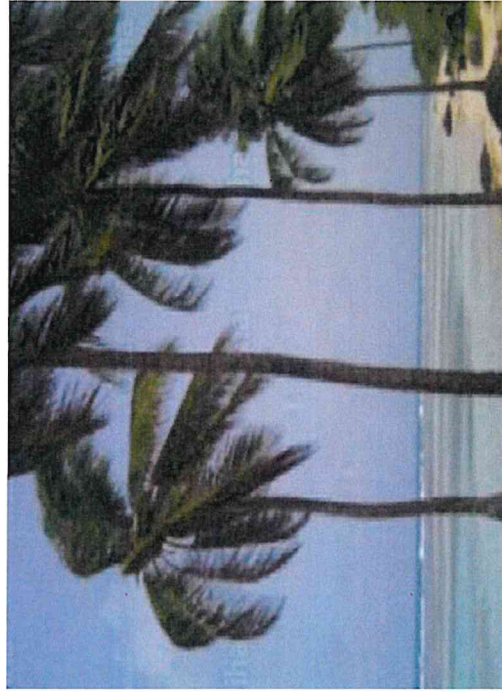
# ETAT D'AVANCEMENT DU SCHEMA DE MUTUALISATION DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION LA RIVIERA DU LEVANT

Février 2018



**LA RIVIERA  
DU LEVANT**  
COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION  
LE COSEIL SAINT-ANNE FANTIN-ROCHES LA DESIRADE

# ENVIRONNEMENT



## Gestion des plages, sentiers de randonnées et autres espaces naturels.

1. Un diagnostic des plages commandé par la CARL a est en cours de réalisation par la société OTEIS notamment pour établir, en concertation avec les communes membres, un bilan des conséquences du passage de l'ouragan Maria. Ce bilan dont les résultats seront communiqués à l'occasion du prochain conseil communautaire sera également utilisé dans le cadre de la mise en oeuvre de la compétence GEMAPI,.
2. Les élus de la CARL ont également décidé d'accompagner la mise en oeuvre du chantier d'insertion ASAP LITTORAL conduit par l'association YON A LOT, qui vise à valoriser les sentiers du littoral de Sainte-Anne la première année et étendre la démarche les années suivantes aux autres communes du territoire.

### ACTIONS A CONDUIRE

- Pérennisation des brigades vertes
- Diagnostic des plages et zones humides
- Etat des lieux des itinéraires de randonnées

PORTAGE : DESIRADE/CARL



**LA RIVIERA  
DU LEVANT**  
COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION  
LE GOSIER / SAINTE-ANNE / SAINT-FRANÇOIS / LA DÉSIRADE

# ACTIVITES NAUTIQUES



## Gestion des plages, sentiers de randonnées et autres espaces naturels.

La Brigade des Plages a été mise en place par la CARL le 3 décembre 2016. Ce dispositif expérimental, prévu initialement pour 6 mois, a été reconduit jusqu'en décembre 2016.

La BP a ensuite été renforcée par le recrutement de 2 nouveaux brigadiers courant juillet /Août 2017.

Elle comprend donc aujourd'hui deux équipes mobiles. Depuis le mois de janvier 2018, elle s'est de nouveau étoffée avec l'arrivée d'un surveillant de baignade affecté à plein temps sur la Désirade.

### ACTIONS A CONDUIRE

- Mise en place d'une brigade de surveillance des plages et d'apport d'assistance auprès des usagers et des baigneurs

PORTAGE : SAINTE-ANNE/CARL



**LA RIVIERA  
DU LEVANT**  
COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION  
LE GOSIER / SAINT-ANNE / SAINT-FRANÇOIS / LA DÉSIRÉE

# ACTIVITES NAUTIQUES

## Mise en place d'une politique communautaire en faveur des activités nautiques et aquatiques .

Dans le cadre de la promotion de la santé par les Activités Physiques et Sportives, la CARL a choisi de favoriser la pratique de la natation sur tout son territoire et ainsi d'aménager et de compléter l'offre de piscines en eau de mer sur le rivage des plages de chaque commune.

La CARL a ainsi procédé au déploiement et à l'extension de ces équipements dans le courant du 1er semestre de 2017.

Ces piscines ont du être déplacées en prévision du passage de l'ouragan Maria. Concomitamment, une étude bathymétrique a été conduite pour déterminer, à la demande des communes de Saint François et Sainte Anne, des emplacements plus pertinents pour leur repositionnement.



### ACTIONS A CONDUIRE

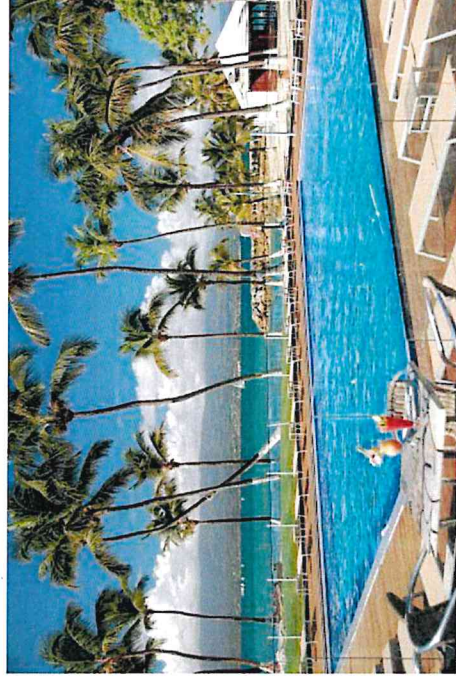
- Mise en place d'une politique communautaire en faveur des activités nautiques et aquatiques

**PORTAGE : GOSIER/CARL**



**LA RIVIERA  
DU LEVANT**  
COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION  
LE COSEY / SAINTE-ANNE / SAINT-FRANÇOIS / LA DESHADE

# TOURISME ET DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE



## Portage communautaire du dispositif d'accueil et d'information touristique

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2017, la compétence obligatoire « promotion du tourisme dont la création d'offices de tourisme », est transférée de plein droit aux communautés de communes et d'agglomération qui exercent celle-ci en lieu et place des communes membres.

Parce que son territoire a une vocation éminemment touristique, la CARL a choisi de le doter d'un outil juridique-économique performant pour promouvoir sa destination.

C'est ainsi que, par délibération en date du 17 mai 2017, le Conseil Communautaire a décidé de créer un Office de Tourisme Intercommunal sous la forme d'Etablissement Public à caractère Industriel et Commercial (EPIC), et d'y mettre à disposition le personnel qui exerçait jusque là cette compétence à l'échelle des communes membres.

### ACTIONS A CONDUIRE

- Portage communautaire du dispositif d'accueil et d'information touristique
- Réalisation d'un kit de communication valorisant la destination auprès des professionnels
- Compléter et actualiser l'état des lieux et atouts touristiques du territoire

**PORTAGE : SAINT-FRANCOIS/CARL**



**LA RIVIERA  
DU LEVANT**  
COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION  
LE GOSIER / SAINTE-ANNE / SAINT-FRANÇOIS / LA RÉSERVE

# TOURISME ET DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE

## Etapes franchies en vue de la mise en oeuvre opérationnelle de l'OTI

### ACTIONS A CONDUIRE

- Portage communautaire du dispositif d'accueil et d'information touristique
- Réalisation d'un kit de communication valorisant la destination auprès des professionnels
- Compléter et actualiser l'état des lieux et atouts touristiques du territoire

**PORTAGE : SAINT-FRANCOIS/CARL**

	Mai	Juil	Sept	Oct	Nov	Déc
Désignation de l'agent comptable de l'OTI						→
Immatriculation au RC					→	
Transfert des personnels du Gosier				→		
Transfert des personnels de Sainte-Anne			→			
Election du Président			→			
Institution de la taxe de séjour Intercommunale			→			
Institution OTI en EPIC -Création du comité de Direction		→				
délibération du Conseil communautaire Création OTI et 4 BIT	→					



**LA RIVIERA  
DU LEVANT**  
COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION  
LE COSEIL SAINT-JANNI FRAN FRANÇOIS LA DESSEDE

# CULTURE

## Mise en place d'une politique de diffusion culturelle

Présentée à la commission Sport Culture et loisirs de septembre 2017, puis devant le conseil communautaire du 11 Janvier, la **politique culturelle de la CARL** vise notamment à favoriser l'attractivité du territoire, la cohésion sociale et à accentuer le rayonnement de l'agglomération.

Pour atteindre ces objectifs stratégiques, la politique culturelle prévoit le déploiement d'outils d'accompagnement et de développement des filières artistiques, en sorte de faire émerger une véritable économie de la culture.

Sur le plan opérationnel, c'est dans le cadre d'une programmation événementielle riche éclectique et variée que s'exprimeront toutes les formes d'Art, de la peinture à la musique, du chant à la danse, de la lecture à l'audiovisuel, en ayant comme préoccupation majeure, (dans la mesure du possible), de mettre en valeur les sites remarquables de la Riviera. Et c'est à cette programmation que seront invités à participer les talents connus et moins connus ayant inscrit leur projet dans une réelle démarche de structuration.



www.shutterstock.com · 512153569

### ACTIONS A CONDUIRE

- Mise en place d'une politique de diffusion culturelle

**PORTAGE : CARL**



- **Mutualisation pour la présence de la CARL et des communes membres dans les médias**

La CARL a engagé une démarche de déploiement d'un réseau de TV interne destiné à diffuser les programmes mixtes des communes et de la CARL. Les équipements sont actuellement en cours d'installation (des ajustements techniques devant être mis en oeuvre à l'initiative de certaines communes) .

- **Mise en place d'un journal interne pour les agents portant sur les sujets communs villes et CARL**

Cette démarche est en cours de finalisation. Le Numéro 0 de ce journal est en cours de diffusion. Cette parution favorisera le dialogue entre l'établissement public et ses agents ainsi que ceux des communes membres. Une façon d'impliquer les agents et de renforcer une dynamique de travail positive.

#### **ACTIONS A CONDUIRE**

- Mise en place d'un dispositif de communication du bloc communal
- Etudier la mutualisation pour la présence de la CARL et des communes membres dans les médias
- Rédiger un diagnostic approfondi pour assurer le positionnement stratégique en marketing territorial
- étudier la mise en place d'une newsletter pour les agents portant sur les sujets communs villes et CARL

**PORTAGE : SAINT-FRANCOIS/CARL**





**LA RIVIERA  
DU LEVANT**  
COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION  
LE GOUVERNEMENT LOCAL FRANÇAIS DE LA RÉGION

# LA FISCALITE

COURRIER ARRIVÉ LE

15 FEV. 2018

S/PREFECTURE DE POINTE-A-PITRE



- **Mise en oeuvre d'un observatoire fiscal a l'échelle communautaire**

L'Observatoire Fiscal Social et Économique Mutualisé (OFSEM) a été mis en oeuvre **fin février 2017**, en collaboration avec les communes membres. Il a pour mission de recenser tous les rôles fiscaux du territoire et permettre l'établissement d'une véritable cartographie de la fiscalité de l'agglomération, adossée à une analyse des enjeux économiques et sociaux du territoire.

- **Aquisition d'un logiciel d'analyse fiscale**

Dès le mois de juillet, l'équipe projet de l'OFSEM a pu bénéficier d'une formation sur la solution informatique "INFINE" acquise par la CARL. Ce logiciel d'analyse fiscale est désormais déployé au sein des communes du territoire qui n'en disposaient pas.

## ACTIONS A CONDUIRE

- Etudier la mise en oeuvre d'un observatoire fiscal à l'échelle communautaire
- Assurer l'acquisition d'un logiciel d'analyse fiscale

PORTAGE : CARL



**LA RIVIERA  
DU LEVANT**

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION

LE GOSIER, SAINT-PIERRE, SAINT-FRANÇOIS, LA GORRIÈRE

# RESSOURCES HUMAINES



## Mise en place d'un plan de formation mutualisée centrée sur les priorités des communes

Le plan de formation mutualisé a fait l'objet de travaux communs entre les communes membres, la CARL et le CNFPT.

Une fois finalisé il a fait l'objet d'une **signature solennelle le Mercredi 11 Octobre 2017**, et mis en oeuvre dans la foulée.

Ainsi la 1ere action de formation mutualisée est intervenue sur une période de 3 jours du 20 au 23 octobre 2017 sur la thématique de gestion RH relative à "La retraite des agents de la FPT IRCANTEC /CNRACL".

### ACTIONS A CONDUIRE

- Etudier la mise en place d'un plan mutualisé de formation centrée sur les priorités des communes
- Etudier la possibilité de créer un centre de santé au travail avec le recrutement de plusieurs professionnels de santé
- Mettre en place une plateforme permettant d'assurer les remplacements en cas de vacance, ou de besoins de renforts ponctuels.

PORTAGE : GOSIER/CARL



**LA RIVIERA  
DU LEVANT**  
COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION  
LE COSEZ, SAINT-JANNI, PARRAFRANCOU, LA DESPÉE

# COMMANDE PUBLIQUE ET AFFAIRES JURIDIQUES

## Etudier la programmation des besoins au travers d'un schéma directeur informatique partagé

En Janvier 2017, pour répondre à ses besoins d'organisation et de gestion, la CARL a doté son administration d'une solution informatique lui permettant de gagner en temps et réactivité. Cet outil sera mutualisé.

De même, elle a procédé à l'acquisition et au déploiement de solutions métiers en faveur des communes membres en matière de Finances et Ressources Humaines, dans un souci de modernisation et d'harmonisation des pratiques.



### ACTIONS A CONDUIRE

- Mettre en place un réseau d'acheteurs avec les entreprises pour assurer une bonne exécution des achats en respectant les objectifs recherchés par les communes membres
- Etudier la programmation des besoins au travers d'un schéma directeur informatique partagé
- Mettre en place par le réseau d'acheteurs une démarche d'information et de sensibilisation auprès des TPE pour faciliter leur accès aux appels d'offres
- Etudier la possibilité de mutualiser l'expertise juridique

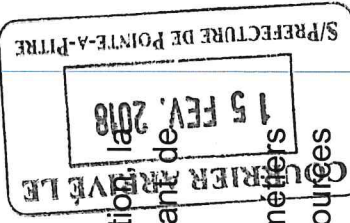
**PORTAGE : CARL**

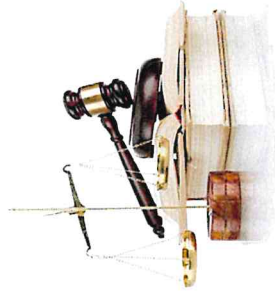
## Mise en place d'une démarche d'information et de sensibilisation auprès des TPE - modalités d'accès aux appels d'offres

Afin d'informer et de sensibiliser les opérateurs économiques et acheteurs du territoire sur les nouvelles dispositions relatives à la commande publique, suite à la réforme de 2016, la CARL envisage d'organiser un salon sur l'achat dans le courant du mois de **Mai 2018**.

Ce salon aura également pour finalité de sensibiliser les opérateurs économiques, notamment les TPE et PME, sur les enjeux de la dématérialisation de la commande publique, obligatoire à compter du 1er octobre 2018, et sur la facturation électronique.

La participation des communes membres permettra de renforcer les échanges entre les cinq collectivités du territoire communautaire et les entreprises, et ce aux fins d'améliorer l'efficacité et la fluidité de leurs relations, dans une logique gagnant-gagnant respectueuse de la réglementation.





## Mutualiser l'expertise juridique

Afin de garantir la sécurisation juridique de ses actes, la CARL a choisi de recourir à l'accompagnement d'un cabinet d'experts.

L'expertise des services juridiques de la CARL et de ses prestataires pourra donc faire l'objet de sollicitations de l'ensemble des communes membres pour la conduite de projets ponctuels.

En sus, la veille juridique de la CARL à vocation à se mutualiser, notamment par des "veilles flash" ponctuelles, une veille journalière, plutôt axée sur la commande publique, et une veille mensuelle, recensant les évolutions réglementaires et jurisprudentielles majeures dans l'exercice des compétences des communes membres et de la CARL.

De même, dans le cadre de la dimension "coopérative et mutualisée" de la politique d'achat de la CARL, la mutualisation de sa fonction Achat et le développement des achats groupés fera l'objet de réflexion, lors de groupes de travail, entre les référents achat des communes membres et de la Communauté. Ces rencontres démarreront dès **mars 2018**.

### ACTIONS A CONDUIRE

- Mettre en place un réseau d'acheteurs avec les entreprises pour assurer une bonne exécution des achats en respectant les objectifs recherchés par les communes membres
- Etudier la programmation des besoins au travers d'un schéma directeur informatique partagé
- Mettre en place par le réseau d'acheteurs une démarche d'information et de sensibilisation auprès des TPE pour faciliter leur accès aux appels d'offres
- Etudier la possibilité de mutualiser l'expertise juridique

**PORTAGE : CARL**